



L'association Morgane

Bulletin d'information

novembre 2024



Chers membres, chers amis.es, chers donateurs.trices

Il y a un an vous receviez le dernier des quatre bulletins portant sur l'histoire des vingt premières années de l'association Morgane et de son partenariat avec l'Association Sénégalaise de l'Ecole Moderne (ASEM). Depuis nous portons nos efforts sur la conception et la réalisation de l'évaluation-bilan de nos actions et du partenariat avec l'ASEM.

Blanche Renaudin, amie de Morgane et de l'association, consultante spécialiste d'évaluations notamment en Afrique, a produit un document dont vous trouverez le résumé ci-dessous et bientôt par lien sur le site de l'association. Un grand merci à elle pour son investissement bénévole, pour la qualité du travail qu'elle a réalisé et pour son écoute.

Au-delà de ce bilan ce qui importe essentiellement à l'association Morgane et à l'ASEM ce sont les modalités à mettre en place pour faire perdurer les actions existantes au-delà de leurs fondateurs, l'entretien des bâtiments et l'accès localement à une autonomie financière et de fonctionnement. Blandine et Pierre ont programmé un séjour à Dagana en janvier 2025 pour finaliser l'inventaire des préconisations par équipement et à classer par priorité en fonction des moyens financiers et humains apportés par les deux associations mais aussi d'autres partenaires à trouver.

Nous remercions Maître Emilie Ganem qui nous a accompagnés avec efficacité dans les démarches au tribunal administratif pour que Papa-Meïssa obtienne enfin un visa !.

L'assemblée générale portant sur l'année 2023 s'est tenue le 13 septembre 2024 à Keriou – Moëlan-sur-Mer en partie en visioconférence. L'objet principal était de dégager les préconisations proposées par l'association Morgane et de les faire parvenir à l'ASEM dont leur AG se déroulait quelques jours plus tard.

Comme vous pourrez le constater les tâches ne manquent pas et nous comptons sur vous pour continuer à nous accompagner.

Encore et toujours, merci de votre aide financière pour nous aider à conduire au mieux nos actions. Pensez à la défiscalisation de 66 % pour les dons aux associations d'intérêt général dont nous faisons partie. Par exemple, donner 100 € ne coûte réellement au final que 34 € si vous êtes imposable.

Blandine DEVOUGE, Présidente

Sommaire

	Page
Edito	1
Résumé synthèse de l'évaluation	2
Les préconisations	8
L'épopée du visa de Papa-Meïssa	12
Dernières infos sur la maternelle	12
Des nouvelles de l'école élémentaire	14
Les activités de la MCOS	14
Planning des activités de la MCOS	15
Les activités de l'association Morgane	16

En encart : bulletin de souscription 2024

Pour contacter l'Association Morgane

9 rue Jean Moulin, 29900 Concarneau — Tél : 06 88 03 11 60 — contact@assomorgane.fr — <https://assomorgane.fr>

Siège social : 10 impasse de la Coudre 44300 Nantes

RÉSUMÉ SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ÉVALUATION

A ce jour, le rapport définitif conduit par Blanche n'est pas rédigé dans sa totalité, mais nous sommes malgré tout en capacité d'en exposer ci-dessous une bonne part du contenu. Nous ne souhaitons pas vous faire attendre plus longtemps et vous en présentons ci-dessous l'essentiel. Dès que disponible, le rapport complet sera disponible sur le site de l'association. Merci à Blanche, qui n'a pas toujours une totale maîtrise de son emploi du temps, d'accepter de le tordre pour y intégrer cette mission.

Dans cette présentation, nous survolerons les parties de ce rapport que les membres de l'association connaissent déjà. C'est tout ce qui concerne la genèse, les actions et les grandes phases de notre partenariat avec l'ASEM. Nous nous concentrerons sur la méthodologie mais surtout en fin d'exposé sur les parties « appréciations générales » et « conclusions/préconisations ». Nous reprenons ci-dessous les grandes parties du rapport de Blanche dans sa rédaction actuelle.

Après plusieurs séquences de travail réunissant Blanche, ASEM et association Morgane à l'automne 2023, un cadre général commun est défini, les **Termes de Référence** sont validés par les acteurs, le plan du rapport s'organise, les travaux peuvent commencer.

Les premiers entretiens sont réalisés en France et au Sénégal par visio puis complétés en janvier 2024 par une vingtaine d'entretiens au Sénégal auprès d'acteurs locaux, d'élus, d'usagers, etc... Pour cette partie, Blanche était en binôme avec Sokhna étudiante en sociologie et ancienne élève du Groupe Scolaire Célestin Freinet !



Dans les pages qui suivent nous allons dérouler l'essentiel du plan retenu. Comme exposé ci-dessus, tout n'est pas rédigé, mais vous aurez lecture de la totalité de cet énorme travail accompli par Blanche sur plus d'une année dès qu'il sera disponible en totalité et approuvé par les deux structures.

1. Introduction

L'association Morgane et son partenaire l'ASEM mènent des actions au Sénégal depuis 2003.

A une étape charnière marquée par la fin des constructions l'association Morgane en partenariat avec l'ASEM souhaite que soit effectuée une analyse de ses actions depuis sa création en 2003. Les deux partenaires s'interrogent sur les actions à mener dans les cinq prochaines années pour assurer la durabilité de leurs projets au-delà de l'appui de l'association Morgane.

L'évaluation considèrera l'ensemble des interventions menées à Dagana depuis sa création en 2003.

Quatre objectifs sont visés :

- **Apprentissage** : tirer les leçons des inter-

ventions menées

- **Redevabilité** : rendre compte aux usagers, membres, mécènes et partenaires financiers
- **Perspectives** : proposer les orientations et les actions à mettre en place pour consolider les actions menées et accompagner leur pérennité
- **Diffusion** : faire connaître le projet et les deux principales associations concernées

2. Contexte

Cette partie retrace notre histoire et celle de notre partenariat avec l'ASEM. En tant que membre de l'association, vous la connaissez largement. Pour une grande part, elle a été reprise au long des quatre numéros spéciaux qui ont été produits à l'occasion des 20 ans du partenariat association Morgane / ASEM.

Cependant, la présentation qui en est faite dans le rapport d'évaluation est une synthèse dense de ces vingt années de partenariat.

Ces documents sont à consulter sur le site dès production du rapport complet, ce qui ne saurait tarder.

3. Présentation du projet

De même que pour la précédente, le contenu de cette partie est bien connu des membres de l'association. Le moment venu vous pourrez en profiter pour réviser vos connaissances à la publication du rapport sur le site.

4. Principaux résultats

Il ressort de la lecture de cette partie que le projet est largement reconnu et apprécié par les habitants de Dagana.

Le projet est perçu comme ayant un impact très positif pour la Ville de Dagana et ses environs.

Le quartier dans lequel a été déployé le projet était initialement excentré et peu valorisé. L'im-

plantation du projet a contribué à le rendre attractif, depuis il s'est fortement densifié et est devenu un quartier dynamique de la ville. La continuité des trois terrains : centre de formation, groupe scolaire et maison de la culture Oumar Sarr de l'ASEM (MCOS) à l'entrée de Dagana offre une image très positive à la ville.

Centre Morgane de l'ASEM

Points forts :

- Seul centre dédié à la pédagogie Freinet de tout le pays (et au-delà)
- Centre mis à disposition d'autres besoins d'habitants et de structures environnantes
- Bâtiments bien entretenus

Points de vigilance :

- Nombre de formations et de réunions organisées par l'ASEM au Centre
- Manque d'autonomie financière pour répondre aux besoins de gros travaux

Le Centre Morgane est un des rares centre dans le monde dédié à la pédagogie Freinet.

Le Centre Morgane est le fruit du partenariat entre l'ASEM et l'Association Morgane.

Ses bâtiments rassemblent des salles de formation, le siège de l'association nationale et des capacités d'hébergement « il est quasiment unique dans le monde, même en France on n'a pas cela » (Jean Le Gal). En effet en France d'où est pourtant issue cette pédagogie, de telles infrastructures n'existent pas.

Les formations organisées par l'ASEM

Le Centre Morgane est le siège de l'ASEM et un lieu de rencontres : réunions, formations, colonies, fêtes. Il est construit en 2005. A cette époque l'ASEM avait déjà plus de 15 années d'existence et était reconnue sur le plan inter-

RÉSUMÉ SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ÉVALUATIONSUITE

national. La RIDEF de 2006 a eu lieu au Sénégal, portée par l'ASEM.

Le Centre Morgane a beaucoup facilité la tenue des formations organisées par l'ASEM. Il offre en plus des salles de formation, des capacités d'hébergement et des facilités de restauration. De nombreuses formations organisées par l'ASEM ont été soutenues par l'association Morgane. D'autres formations sont organisées par les cellules de l'ASEM sur tout le pays.

Toutes les formations sont décidées lors des Journées ASEM de Dagana (JAD) au centre Morgane. Les JAD se tenaient sur d'autres sites à Dagana avant la construction du centre Morgane. Les formations et autres activités peuvent avoir lieu au Centre Morgane ou dans d'autres cellules/villes du pays.

Les principales raisons justifiant la réduction récente du nombre de formations sont la restriction des déplacements due au COVID et le manque de moyens. L'organisation de formations par l'ASEM est essentielle à l'essence même du projet, à savoir former des enseignants, des directeurs, des inspecteurs sénégalais à la pédagogie Freinet, afin que celle-ci soit déployée dans un maximum d'écoles.

Depuis le départ à la retraite de Papa-Meïssa et afin d'assurer la relève et d'alléger le CA actuel, l'ASEM a mis en place des binômes pour chaque poste du bureau (président, secrétaire, trésorier) composés d'un membre de la première et d'un membre de la deuxième génération de l'ASEM. Ainsi PMH est secondé par Saliou à la fonction de présidence. Ces deux fonctions (présidence et animation du centre Morgane) jusque-là assurées par PMH pourraient cependant être dissociées et soutenues par deux membres distincts, ce qui facilit

terait de nouvelles propositions de formation, formalisation de demandes de cofinancement auprès de l'association Morgane.

Avant 2006 les formations correspondaient prioritairement à des expériences d'écoles, puis des formations nationales ont été organisées depuis sa construction elles se déroulent au centre Morgane (situé à plus de 6h de voiture de Dakar et 2h de St Louis) et représentent un important trajet pour la majorité des participants. Or pour mobiliser de nouveaux participants, intégrer de nouveaux membres, il est important de leur faciliter l'accès à la formation en offrant des opportunités en divers lieux du territoire. Conscient de la limite de centraliser toutes les formations à Dagana, l'ASEM a prévu d'organiser la dernière formation à Saint Louis en avril 2024. L'ASEM dispose de cellules autonomes dans leur fonctionnement. Leur programmation annuelle et séances de formations associées sont incluses dans le programme annuel et animées par des personnes ressources de l'ASEM dans leurs localités. L'ASEM a toujours alterné les activités menées au centre morgane et celles dites délocalisées.

Suggestion : Mener une réflexion conjointe entre l'ASEM et l'association Morgane pour identifier les événements permettant de valoriser le Centre Morgane au profit de la diffusion de la pédagogie Freinet (ex : il pourrait s'agir d'y organiser des formations en complément d'autres organisées dans les différentes cellules du pays. Prévoir un lieu d'accueil privilégié pour les événements portés par la CAMEM).

Les rencontres nationales de l'ASEM

Le centre Morgane accueille le siège de l'ASEM, toutes les rencontres nationales y sont organisées chaque année. Elles sont cependant moins fréquentes qu'elles ne l'ont été, la raison avancée par l'ASEM est le manque de moyens financiers pour les organiser. Cependant l'association Morgane s'est dite toujours disponible à contribuer à leur co-financement. Une autre raison à l'origine de ce recul, est la volonté exprimée par les membres de l'ASEM de voir ces réunions nationales organisées de nouveau dans une diversité de cellules du pays, à tour de rôle, afin de mobiliser plus facilement les membres et autres enseignants de la localité concernée à prendre part à ces temps forts. C'est pourquoi l'ASEM a prévu de décentraliser de nouveau les rencontres nationales, afin que les cellules continuent de se sentir impliquées.

Suggestion : S'interroger sur la fréquence et les lieux d'accueil des rencontres nationales de l'ASEM. Il conviendra dans ce cas de compenser la baisse d'utilisation du centre Morgane par des activités nouvelles afin d'assurer l'équilibre financier.

Les colonies de vacances organisées par l'ASEM

L'association Morgane a cofinancé une colonie de vacances organisée et animée par les membres de l'ASEM en août 2008. La participation de l'association Morgane a été arrêtée lorsqu'il a été découvert qu'une partie des enseignements l'étaient en direction des pratiques religieuses.

Les membres de l'ASEM interviennent bénévolement et les familles contribuent à l'approvi-

sionnement des denrées du séjour.

L'association Morgane a beaucoup apprécié le fonctionnement de ces colonies, retrouvant les valeurs de la pédagogie Freinet tant par la diversité des activités proposées, l'ouverture aux opportunités environnantes, la responsabilité laissée aux enfants, la place de la coopération, la capacité à accueillir des enfants issus de familles avec peu de moyens financiers.



L'enseignement et la pratique de la religion font également partie des apprentissages, en cohérence avec la culture locale et en conformité avec les attentes des familles (nombreuses sont celles qui ne laisseraient pas partir leurs enfants si la religion n'y était pas intégrée). En apprenant l'intégration de la religion, le conseil d'administration de l'association Morgane a décidé de retirer son appui financier, considérant que cela n'était pas compatible avec les valeurs de laïcité auxquelles se réfèrent la pédagogie Freinet et en décalage par rapport à la convention qui lie les deux associations [*et les propres convictions de Morgane qui guident l'action de l'association*].

Cependant il est à noter que dans le contexte culturel sénégalais la religion est intégrée aux différents espaces de vie, y compris à l'école C. Freinet qui comme toutes les écoles du pays dispense des cours de religion.

RÉSUMÉ SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ÉVALUATIONSUITE

L'ASEM continue d'organiser des colonies avec d'autres partenaires mais à une fréquence bien moindre. Le centre Morgane demeure un lieu tout à fait approprié pour organiser de tels rassemblements d'enfants et l'organisation de tels moments font sens par rapport aux valeurs portées par la pédagogie Freinet, à l'exception de l'aspect religieux qui pourrait cependant être rediscuté entre les deux associations afin de trouver un arrangement approprié pour chacune.

Suggestion : Re-questionner le conseil d'administration de l'association Morgane sur sa volonté de soutenir les colonies de vacances portées par l'ASEM en considérant la spécificité des contextes (pédagogie Freinet développée en France) et discutant au préalable de la place que pourrait prendre la religion pour que cela soit acceptable pour les deux parties.

Le Centre offre des capacités de salles de réunions, d'hébergements et d'accès internet, utiles aux projets et aux habitants

Le Centre Morgane offre une capacité de mise à disposition de salles et d'hébergements utilisés par de nombreux acteurs de la ville (ex : nombreuses rencontres et formations organisées par des associations d'élèves et d'agriculteurs de la ville; par l'inspection de l'éducation nationale) et au-delà (ex : nombreuses rencontres et formations organisées par l'association SCOFI en faveur de la scolarisation des filles au Sénégal ; par le service du département en charge de la famille avec intervention ponctuelle de PMH pour présenter les droits de l'enfant). L'ASEM a la volonté de mettre à dis-

position ce lieu à une large diversité de public et de corps de métiers. Les capacités d'hébergement du Centre sont utilisées à l'occasion de ces rencontres ainsi que par des visiteurs de passage (seules trois chambres sont disponibles sur la Ville). Ces espaces sont loués moyennant financement (sauf l'inspection de l'éducation qui est accueillie à titre gracieux) apportant quelques revenus à l'ASEM qui permettent de financer le fonctionnement (ménage, eau, électricité, internet,...) et les petits travaux d'entretien (ex : changer les ampoules, entretenir les sanitaires et la distribution en eau, la literie, les espaces verts, des réparations diverses...). Les jeunes du centre de formation voisin sont également accueillis gracieusement pour capter le réseau wifi.

Suggestion : Etudier les opportunités et accroître la mise en location des espaces pour augmenter l'utilisation du lieu et soutenir l'autonomie financière de l'ASEM et donc la pérennité autonome du Centre.

Les ressources générées par le Centre ne lui confèrent pas une autonomie financière complète

Toutes les demandes de co-financement de formation formulées par l'ASEM auprès de l'association Morgane ont été acceptées. De tels co-financements sont à ce stade indispensables à l'organisation des formations, ils prennent en charge le coût de l'hébergement et du transport des participants et du formateur ainsi que le coût supplémentaire s'il s'agit d'intervenants extérieurs. En contrepartie les formateurs de l'ASEM et de l'association Morgane interviennent bénévolement et les frais d'alimentation sont tendanciellement à la charge de chacun.

Il est peu probable que les financements générés par le Centre permettent à moyen terme d'assurer le co-financement des formations de l'ASEM et l'entretien des bâtiments.

Lors de la visite, les bâtiments étaient bien entretenus, les chambres et les douches fonctionnelles, l'électricité et les réseaux disponibles. L'entretien courant est assuré par l'ASEM avec les moyens générés par la location des espaces. Cependant ces recettes ne lui permettent pas une autonomie financière suffisante pour assurer l'ensemble des travaux d'entretien, notamment les plus onéreux (ex : changer une cuve de récupération d'eau de pluie, repeindre les bâtiments, etc...). Or cette recherche d'autonomie est essentielle à mettre en place pour assurer une gestion durable des bâtiments au-delà de l'appui de l'association Morgane. Sa réflexion et mise en place devra se faire de façon anticipée conjointement entre l'ASEM et l'association Morgane. Il conviendra d'identifier les besoins (ex : financiers, humains, entretien) et les opportunités (ex : de recettes additionnelles, de partenariats, de réorganisation) en vue de déployer ces actions ensemble afin de garantir la pérennité financière du Centre avant une éventuelle disparition de l'association Morgane.

Dans une perspective de recherche d'autonomie financière de l'ASEM vis à vis de l'association Morgane il apparaît nécessaire d'identifier la logique financière à conduire. Plusieurs possibilités peuvent être envisagées : monter un partenariat avec un ou plusieurs autres partenaires techniques et financiers ; accroître les opportunités de location du Centre. Le tout devant permettre à l'ASEM de continuer à remplir sa mission de promotion de la pédagogie Freinet. En effet l'association Morgane n'est pas « éternelle » et de nouvelles actions doivent être menées pour anticiper la durabilité de

l'ASEM au-delà de ce partenariat.

Suggestion : Mener une réflexion conjointe entre l'ASEM et l'association Morgane pour identifier les pistes d'autonomie financière envisagées, et voir comment l'association Morgane pourrait aider dans ce sens.

Ici, fin du rapport à ce jour. Blanche doit en assurer la rédaction complète dès qu'elle pourra l'intégrer dans son propre emploi du temps. L'analyse des impacts du groupe scolaire et de la MCOS y seront détaillés.

Cependant, en fin de mission sur place, puis au cours de l'AG de l'association Morgane et des Journées de l'ASEM à Dagana, des pistes d'évolution ont été envisagées par chacune des associations. Mises en commun elles sont en cours de discussion. C'est l'objet des tableaux des pages suivantes qui reprennent l'état de nos échanges dans la dernière version « navette » issue des JAD de l'ASEM.



Pour avoir une idée plus complète de l'ensemble des activités et actions de l'ASEM, se rapporter au site de l'association Morgane :

[Accéder au site](#)

PRÉSENTATION DES TABLEAUX NAVETTES ENTRE NOS DEUX ASSOCIATIONS

CENTRE MORGANE DE L'ASEM

THEMATIQUE	ACTIVITES
A c o m P l è t e r	ORGANISATION DES COLONIES Voir production de TDR- NB se référer sur les textes qui régissent les CE au Sénégal : laïcité mixité
	FOIRE PEDAGOGIQUE ASEM International ; exposition vente, journées portes ouvertes ; partage d'expériences conférences, soirées culturelles...
	DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS Organiser des journées portes ouvertes, inviter des partenaires sénégalais et Organisations qui interviennent dans la Zone, Ministère EN..
	APPUI AUX FORMATIONS ASEM
	DEVELOPPER DES ACTIONS SUCCEPTIBLES DE RENFORCER LES RESSOURCES DU CENTRE MORGANE Aménager une salle pour aider les Etudiants de Dagana orientés dans les UVS d'avoir un lieu de travail avec l'installation des ENO (Espace Numérique Ouvert). Des partenariats sont possibles entre ASEM, l'ENO et l'UGB de Saint louis
	CREATION D'UNE BOUTIQUE ASEM : L'édition et la vente de nos productions, la production et la vente de produits avec logo ASEM comme des tee-shirts, Lacoste, écharpe, foulards, de petits sacs à main ou d'écolier, auto collants, des cartes postales de nos écoles, de nos activités...
	APPUI aux J.A.D Capitalisation des expériences, faire participer des enseignants pratiquants la PF, durée des JAD à 5 jours
	FAIRE CONNAITRE L'ASEM à travers une PLATEFORME Site Web ; Création d'une plateforme gérée par l'ASEM : présentation de l'ASEM, Centre Morgane, MCOS etc Nos activités et nos projets ; Vulgariser nos produits ; Nos Compétences dans les domaines de la formation; le diagnostic d'écoles en difficultés ; le suivi et évaluation de projets éducatifs ; la mobilisation communautaire...
	ENTRETIEN Réaménagement et compléments équipements

EN L'ÉTAT DE NOS RÉFLEXIONS. DERNIÈRE MOUTURE ISSUE DES JAD

RESPONSABLES	ECHEANCES
ASEM	T3 2025-2026 - 2027
ASEM	T2 2026 et 2028
ASEM	T 4 2025 – 2027 - 2029
ASEM—AM	T1, 2 et 3 - 2025 à 2029
ASEM – AM –ENO	T2 - 2025
ASEM	T3 2025
ASEM	T4 – 2025– 2026– 2027
ASEM – AM	2025 - 2027
ASEM - AM	2025 -2027

LA MÉTHODE EMPLOYÉE

A la fin de la mission conduite en janvier à Dagana, Blanche et Sokhna ont présenté à chaud les premières préconisations. Les tableaux présentés ici ont fait l'objet de plusieurs aller-retour.

Les premières idées ont été la base d'une réflexion menée conjointement entre les deux associations et avec les instances décisionnaires de chacune d'elles (AG, JAD et bureaux respectifs)

La version qui est présentée dans le présent bulletin est la dernière en date et retrace l'état de la réflexion de l'ASEM après les JAD d'octobre qui avaient elles-mêmes travaillées sur le document élaboré lors de l'AG de l'association Morgane en septembre.

La prochaine étape est l'établissement de priorités puis une validation par les différentes instances qui pourra avoir lieu durant et après le prochain voyage de Blandine et Pierre à Dagana d'ores et déjà programmé début janvier 2025.



TABLEAUX NAVETTES ENTRE NOS DEUX ASSOCIATIONS ... SUITE

MAISON DE LA CULTURE OUMAR SARR

ACTIVITES	ACTEURS
FONCTIONNEMENT DU COMITE DE GESTION -Utiliser les moyens visio-conférences pour améliorer la participation de l'association Morgane	ASEM
ACCOMPAGNEMENT DU DEVELOPPEMENT DE LA MCOS -Recherche du meilleur profil (Animateur culturel) -Financement d'un poste d'animateur culturel -Démarrage des activités -Partenariat avec l'UFR CRAC de l'université Gaston Berger -Renforcement des liaisons MCOS/GS C Freinet / C MORG -Renforcement des capacités/compétences du comité de gestion -Réflexion collective sur la vision de la MCOS -Accueillir une partie des programmes des 2 festivals de Dagana -Développer des activités socio-éducatives : jeux plein air, kermesses etc. -Valoriser la prise de possession du lieu par les jeunes UN MARKETING POUR LE RESTAURANT DE LA MCOS -Mise en place d'une politique de partenariat pour le lancement de nouvelles formules : <i>exemple vente de plats à emporter...</i>	ASEM AS MORGANE ASEM ASEM-AM ASEM ASEM/AM ASEM /AM ASEM – Dialawaly Festival et DOUNYA ASEM ASEM ASEM – AM et Resto
COMMUNICATION -Faire connaître la MCOS à travers la plateforme ASEM -Elaborer un plan de communication (voir DEVELOPPEMENT DE l'ASEM à travers une seule plateforme)	ASEM ASEM

GROUPE SCOLAIRE CELESTIN FREINET

ACTIVITES	ACTEURS
STATUT DE L'ECOLE EXPERIMENTALE Rencontre ASEM-Direction-EP Rencontre ASEM-CGE Rencontre ASEM-IEF Association Morgane Rencontre ASEM-IA Rédaction d'une convention de Partenariat (ASEM-IEF-CGE-GS) Mise en place d'un comité de suivi-évaluation Montage d'un dossier technique pour le Ministère Audience avec le MEN Renforcement de capacités des enseignants du groupe C. Freinet Faire participer plus d'enseignants aux colloques de l'ASEM	ASEM ASEM/EP ASEM- AM ASEM/AM ASEM-IA/AM ASEM ASEM/AM ASEM/A M ASEM ASEM
SUBVENTION de la CANTINE ECOLE MATERNELLE Recherche de fonds par le CGE Se rapprocher des entreprises Agro-business dans la zone (RSE)	ASEM ASEM/CGE
REFECTION DES BATIMENTS DE L'ECOLE Identification de la nature des travaux Faire un devis estimatif des travaux	ASEM – CGE – Ecole ASEM – CGE - Ecole

TABLEAUX NAVETTES ENTRE NOS DEUX ASSOCIATIONS ... SUITE ET FIN

ECHEANCES	PRIORITES	Observations
Trimestre 4/ 2024		Le débit internet est souvent faible. Préférable d'utiliser Whatsapp
Trimestre 1/ 2025 2025/2026 2025/2026 2024/2025–2025/2026 Trim 2 /2025 Trim 1 / 2025 2025 - 2026 Trim 4/ 2024 Trim 2 et 3 /2026 Trim 1 - 2025	A c o m p l é t e r	Veiller sur les échéances, risques de chevauchements Publicités de la MCOS et appropriation par les acteurs Le resto est peu fréquenté, essayer de nouvelles formules
Trim 1 /2025 +++ Trim 2 /2025		

ECHEANCES	PRIORITES	OBSERVATIONS
Novembre 2024 Novembre 2024 Décembre 2024 Décembre 2024 Mars 2025 Mars 2025 Avril 2025 Trimestre 3/ 2025 2025/2026 2025 - 2026	A c o m p l é t e r	L'Inspectrice (IEF) de Dagana est affectée sur un autre poste, il faut un peu de temps pour impliquer son remplaçant
Décembre 2024		
Décembre 2024		

L'ÉPOPÉE DU VISA DE PAPA-MEÏSSA HANNE POUR LA FRANCE

Nous avons souhaité la présence de Papa-Meïssa à notre AG 2023 avec pour objectif la participation aux réunions-bilan de vingt années de partenariat et la présentation de son livre écrit conjointement avec Cheik Makhfousse Seck [*Pédagogie Freinet au Sénégal, de Dakar à Ricotte—Ed l'Harmattan*]. L'administration coloniale Française en a voulu autrement : le visa sollicité par Papa-Meïssa lui a été refusé une première fois à Dakar au motif que le dossier n'était pas complet. Après contestation de cette assertion avérée fausse, le visa lui a été refusé cette fois pour risque d'immigration illégale ! Papa-Meïssa est déjà venu plus de vingt fois en France, est toujours retourné au Sénégal dans les délais, pays où il est propriétaire d'une maison, y a ses trois enfants, son épouse et toutes ses attaches ainsi que de nombreuses activités associatives et d'investissement dans la vie locale...

En août 2023 nous avons fait appel de cette décision totalement injuste auprès du Tribunal Administratif de Nantes comme le prévoit la procédure. L'objectif étant d'effacer cette trace honteuse dans son dossier et lui permettre de continuer de voyager en France au gré de ses besoins, tous professionnels. Le dépôt d'un dossier devant cette juridiction est une démarche complexe nous nous sommes fait aider par Emilie Ganem avocate spéciali-

sée dans ce type de dossiers.

Une date d'audience nous a été donnée pour le 3 septembre 2024 à laquelle nous nous sommes rendus et où nous n'avons pas pu nous exprimer !

Le 24 septembre 2024 nous recevons la notification du jugement qui annule la décision du 5 juillet 2023 et accorde à Papa Meïssa un visa de 3 ans pour des séjours courte durée.



Ouf, nous avons gagné !

Papa-Meïssa pourra revenir en France pour nos réunions de travail et ses missions de représentation de l'ASEM.

LES DERNIÈRES INFORMATION SUR LA MATERNELLE—KADIA SY, DIRECTRICE

Kadia nous a adressé le mail suivant :

« Nous avons repris l'école depuis le 7 octobre. Une forte demande comme d'habitude. Mais malheureusement on ne peut pas prendre tout le monde. Les effectifs deviennent de plus en plus pléthoriques.

Cette année 2024 on a eu 135 enfants, soit en moyenne plus de 40 enfants par classe.

Les enseignantes participent aux Rencontres pédagogiques des Enseignants de la commune une fois par mois ; elles ont également suivi une formation sur le dépistage des en-

fants malnutris dans les structures de la petite enfance

Nous avons organisé trois fêtes : le Goûter de Noël, le Mardi Thiossane où les enfants portent tous des tenues traditionnelles, une occasion pour découvrir certains aspects de leurs traditions et la fête de fin d'année (remise des travaux d'enfants, de cartables et terminer l'année en gaieté)

- L'Assemblée générale des parents d'élèves a réuni 95 parents ; les sujets abordés :

- Le bilan de l'année passée 2022 - 2023

- Exceptionnellement cette année l'état sénégalais a offert 2 blouses par enfant

- La cantine : Les échanges ont tourné autour des contributions volontaires des parents pour respecter notre engagement auprès de l'Association Morgane. La cantine a fonctionné toute l'année scolaire. Elle a été financée par les bonnes volontés et l'Association Morgane. Pour les enfants des familles démunies, des parents se sont portés volontaires pour prendre en charge la contribution.

- Les parents ont montré leur satisfaction sur la gestion de l'école, les résultats des enfants et la bonne collaboration entre l'équipe pédagogique, le CGE et les parents d'élèves.

- Toute l'assistance a remercié l'association Morgane pour les appuis constants au profit de l'école

- Le CGE Conseil de Gestion de l'Etablissement joue le rôle d'association des parents d'élèves, il rencontre l'équipe pédagogique si besoin.

- Nous travaillons avec la commission maternelle qui comprend des élèves de l'école élémentaire.

- Cette année nous avons reçu la dotation habituelle de la mairie de Dagana (cahiers, ardoises, crayons, craie etc...). Cependant

chaque année la dotation diminue.

- L'Ecole a beaucoup de charges auxquelles elle doit faire face avec ses peu de moyens issus des contributions mensuelles des enfants. Elle paie 2 femmes de charges (nettoyement de l'école et entretiens et suivis des enfants aux toilettes) et surtout le matériel didactique : ramettes de papiers, cartouches d'encre, peinture etc... Cette année compte tenu des effectifs pléthoriques et des chaises cassées, l'école a payé un lot de chaises en plastiques pour permettre aux enfants de s'asseoir pour écrire ou dessiner. L'école a aussi malgré ses moyens limités, payé des cartables et fournitures scolaires pour les enfants qui iront à l'élémentaire cette année.

	Total	Garçons	Filles
Maternelle	135	70	65
Crèche	7	1	6

- L'école a initié un petit jardin scolaire. Chaque matin par classe les enfants vont arroser et observer la progression des plantes. La Fondation Syngenta pour une agriculture meilleure nous a promis d'apporter une petite aide matérielle pour permettre aux enfants de mieux participer aux activités de jardinage et de reboisement. Cette fondation ne travaille pas avec les écoles, nous serons certainement une exception.

- Nous avons initié cette année une petite crèche qui accueille des enfants de 1 et 2 ans. On va prendre juste les enfants des femmes qui travaillent et qui n'ont personne à qui confier leur enfant. Actuellement la crèche est gérée par la directrice et les enseignantes de maternelle avec l'aide de stagiaires. Le dortoir a été réaménagé, il reste à acheter quelques jouets pour les occuper. »

Voir le [dossier complet](#) sur le site.

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE TRANSMISES PAR LE DIRECTEUR

Les effectifs

	Total	Garçons	Filles
Total	384	189	185

Les examens

2024	Candidats	Admis	%
CFEE	78	59	76
Examen 6 ^{ème}	78	69	88

Bien qu'en baisse, l'école reste au dessus de la moyenne nationale.



Le mot du Directeur M. DIOP :

« Depuis que nous sommes là en tant que directeur, chaque année après l'ouverture des classes nous mettons en place la coopérative pour aboutir sur l'AG de la coopérative afin de pouvoir former les différentes commissions.

Pour l'année 2023/2024 toutes les commissions ont mené des actions à l'exception de la commission presse.

Les commissions coopérative, kermesse, sport, surveillance, jardin, hygiène, arabe et art culinaire ont été mises en place et ont fonctionné tout au long de l'année.

La formation des enseignants est interne et externe à travers les CAPI et CAPE (Cellule d'animation pédagogique interne et externe) regroupant plusieurs écoles.

Spécialement pour notre école lors des ateliers que nous organisons la prise en compte de la pédagogie Freinet a toujours sa place.

Pour le CGE il y a une léthargie depuis un certain temps ».

LES ACTIVITÉS DE LA MAISON DE LA CULTURE OUMAR SARR DE L'ASEM

Cette première année de fonctionnement de la MCOS répond largement aux attentes. Les activités se répartissent entre des conférences, des rencontres pour les enfants de l'école Célestin Freinet et pour les autres écoles de la ville ou du département, des spectacles, du cinéma, des concert, etc...

Le 4 octobre dernier une représentation du spectacle « Hannibal » s'est tenue en partenariat avec le Grand Théâtre Daniel Sorano de Dakar, le théâtre royal Flamand KVS (Belgique) et avec la participation du groupe de théâtre amateur de Dagana, sur le thème de l'immigration clandestine.

Les autres activités de la MCOS de l'ASEM sont détaillées sur le site www.assomorgane.fr



	2022	2023	juin-24
Nb de participants	2 450	3 271	1 670
Montants perçus-cfa	0	644 000	370 000

MCOS—PLANNING 2022-2023– JUIN 2024

DATE	OBJET	LIEU	Nb	MATERIEL
2022-2023				
27/01/2022	Inauguration MCOS - théâtre	Amphithéâtre	150	Sono
28/01/2022	Sargal PMH	Amphithéâtre	350	Sono, chaises
28/01/2022	Conférence Pr Mary Teuw Niane	Amphithéâtre	200	Sono, chaises
29/01/2022	Inauguration officielle MCOS	Esplanade, amphithéâtre, petite salle	1500	Sono, chaises, bâches, tribunes
29/01/2022	Slam, concert M. NAME	Amphithéâtre	250	Sono
11/02/2023	Cérémonie de mariage (réception)	Amphithéâtre	100	Sono, chaises, tables
08/04/2023	Conférence islamique Oustaz Ndom	Amphithéâtre	200	Sono, chaises, tables
06/05/2023	Distribution des prix bloc scientifique	Amphithéâtre	350	Sono, chaises, tables, bâches
26/05/2023	Show avec Jules Poulo	Amphithéâtre	16	Sono
28/05/2023	Soirée folklorique avec Jules Poulo	Amphithéâtre	40	Sono
05/12/2023	Journée de lancement semaine de la petite enfance	Amphithéâtre + petite salle	500	Sono, chaises, tables
23/12/2023	Lancement de la plateforme des jeunes dames	Amphithéâtre + petite salle	200	Sono, chaises, tables
26/12/2023	Cinéma	Amphithéâtre	75	Vidéo-proj, écran, sono
27/12/2023	Concert de RAP	Amphithéâtre	200	Sono, chaises
31/12/2023	Fête de fin d'année	Petite salle	25	Petite sono, chaises, tables
2024				
05/01/2024	Cérémonie ouverture du restaurant	Restaurant	30	
17-18/01/2024	2 journées culturelles Dunya	Amphithéâtre	150	Sono
13/02/2024	Mardi gras des enfants de la maternelle CF	Amphithéâtre	100	
26/03/2024	Rencontre APR	Petite salle	40	Petite sono, chaises, tables
11/04/2024	Cinéma du lendemain Korité	Amphithéâtre	200	vidéo-proj, sono
27/04/2024	Kermesse	Esplanade MCOS	100	Sono
11/05/2024	Journée d'excellence du bloc scientifique	Amphithéâtre	300	Sono, chaises
19/05/2024	Rencontre politique PASTEF	Amphithéâtre	60	Sono, chaises
01/06/2024	FOSCO CEM Makha Sarr	Amphithéâtre	400	Sono, chaises
09/06/2024	Assemblée générale coopérative	Petite salle	60	Petite sono, chaises
13/06/2024	Fête de fin d'année maternelle	Amphithéâtre	200	Sono, chaises
16/06/2024	Réunion politique SEME Cheikh Gueye Diop	Petite salle	30	Petite sono

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION MORGANE 2023-2024

L'assemblée générale du 13 septembre 2024 portait sur l'année 2023 et a rappelé les actions menées au cours de cette période :

Le matériel technique pour la maison de la culture Oumar Sarr a été installé en mars 2023 par Manu Gontier aidé d'Erwan et Pierre. Il a également donné aux futurs utilisateurs de l'équipement les premiers éléments d'utilisation du matériel son, lumière et vidéo-projection. Un immense merci à Manu qui aura pu dégager du temps pour venir apporter bénévolement sa compétence et sa disponibilité auprès de nos amis sénégalais. Et une mention spéciale pour Erwan qui s'est un temps transformé en chef de projet de l'artisan menuisier métallique local pour aboutir à la construction du support mobile de vidéoprojecteur.

La manifestation des 20 ans de l'association Morgane et de son partenariat avec l'ASEM.

Les 13 et 14 mai 2023 ont été l'occasion de moments d'échanges chaleureux, malheureusement privés de Papa Meïssa Hanne, président de l'ASEM dont le visa avait été refusé.

Outre l'AG de l'association nous avons en même temps organisé la dégustation-vente de vins de nos amis de Montoray au profit de l'association. Un vif succès avec plus de mille bouteilles vendues. Mais aussi une exposition retraçant en photos les actions de l'association ; une présentation-débat autour du livre de Papa-Meïssa Hanne sur la pédagogie Freinet au Sénégal animée par Claudine Ducol et Sylvain Hannebique, en Visio avec l'auteur ; une lecture-musicale des « 365 petits mots pour

blandine » par Isabelle Pinçon et Alice Béhague ; en apéritif et soirée un concert de BAKO COMBE, musique d'inspiration africaine ; et de nombreux repas en commun...

En 2023 encore deux ventes de vin à Brigneau et à St-Maur. Plus de 5 000 € de dons en découlent. Merci à René et Pierrette et aux Amis de la Sardine Rient de nous accueillir pour ces manifestations. Merci à nos amis de Montoray, Claude Aupetitgendre, Jacques Gozard et Nicole Veber.

Les rapports moraux et financiers ainsi que les compte rendu des AG sont disponibles sur le site à la rubrique *Lectures & documents* > *Les documents officiels*.

L'association Morgane compte à ce jour 1 394 membres. Chaque année environ 350 donateurs contribuent à financer les projets

L'année 2024 a essentiellement porté sur l'organisation de l'évaluation-bilan en concertation avec Blanche Renaudin (le rapport complet sera prochainement en consultation sur le site). Les recommandations / préconisations sont en cours de validation par l'ASEM et l'association Morgane.

La prochaine vente de vin aura lieu samedi 14 décembre 2024 de 17h à 19h, à Saint-Maur-des-Fossés chez Joël Gaudelus et Isabelle Sermet. Un grand merci pour leur accueil. La liste des vins, les prix et l'adresse seront envoyés séparément. Bonne dégustation !

